modifié, d'interrompre le débat et d'inviter la Chambre à se prononcer sur le sous-amendement dont elle est saisie.

(Le sous-amendement de M. Regier, mis aux voix, n'est pas adopté.)

ONT VOTÉ POUR:

MIM. McIlraith Badanai Batten McMillan Martin (Essex-Est) Benidickson Martin (Timmins) Bourget Bourque Meunier Carter Michaud Chevrier Mitchell Clermont Pearson Denis Peters Deschatelets Pickersgill Dumas Pitman Eudes Racine Ratelle Fisher Forgie Regier Richard (Ottawa-Est) Godin Richard (Saint-Maurice-Habel Laflèche) Hardie Robichaud Herridge LaMarsh (M11e) Tucker Winch-40. Leduc Macnaughton

ONT VOTÉ CONTRE:

WIVE. MM. Danforth Aitken (M11e) Deschambault Allard Dinsdale Allmark Dorion Doucett Anderson Asselin Balcer Baldwin Baskin Beech Bell (Carleton) Bell (Saint-Jean-Albert) Belzile Best Bourbonnais Brassard (Chicoutimi) Browne (Saint-Jean-Ouest) Browne (Vancouver-Kingsway) Bruchési Brunsden Cadieu Campbell (Lambton-Kent) Campeau Cardiff Casselman (Mme) Cathers Chambers Charlton Chown Clancy Comtois Cooper Creaghan Crouse

Drouin Drysdale Dubois English Fairclough (Mme) Fairfield Fane Fleming (Eglinton) Flemming Grafftev Green Grenier Grills Gundlock Hales Halpenny Hamilton (Notre-Damede-Grâce) Hamilton (York-Ouest) Harkness Hees Henderson Hicks Hodgson Horner (Acadia) Jorgenson Jung Keays Kennedy Kindt Knowles Korchinski Kucherepa

Lafrenière Lahaye Lennard Macdonnell MacEwan MacInnis MacLean (Queens) MacLellan Macquarrie MacRae McBain McCleave McFarlane McGee McGrath McPhillips Maloney Mandziuk Martel Martineau Martini Matthews Milligan Monteith (Perth)
Monteith (Verdun) Montgomery Morissette Morris Morton Muir (Lisgar) Murphy Nasserden Neshitt Nielsen Noble Nowlan Nugent O'Hurley O'Leary Ormiston

Phillips Pigeon Pratt Rapp Régnier Ricard Robinson Rogers Rynard Sévigny Simpson Skorevko Small Smith (Calgary-Sud) Smith (Lincoln) Southam Speakman Starr Stearns Stefanson Stewart Tassé Thomas Thompson Tremblay Valade Vivian Walker Webb Webster Weichel White Winkler Wratten-150.

Pallett

Pascoe

Paul Payne

Parizeau

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander ce que nous ferons le reste de la semaine?

L'hon. M. Nowlan: Je ne saurais vous dire ce que nous ferons tout le reste de la semaine, mais nous poursuivrons, demain, le débat commencé aujourd'hui. Je crois savoir que, par suite des entretiens qui ont eu lieu, nous procéderons le lendemain à la nomination de comités. Si ces travaux ne sont pas terminés mercredi, nous les poursuivrons jeudi et passerons ensuite au programme législatif.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je signaler au leader suppléant de la Chambre que jeudi est un jour réservé aux mesures d'initiative parlementaire?

L'hon. M. Nowlan: Nous devrons terminer mercredi l'étude de la motion et ensuite nous attaquer aux mesures d'initiative parlemen-

(A dix heures et sept minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)